ENS AMENAGES POUR L’OUVERTURE AU PUBLIC

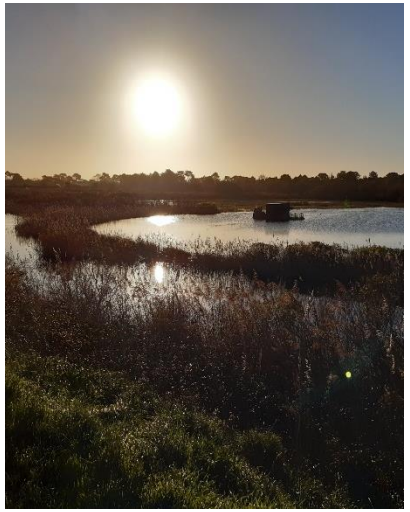

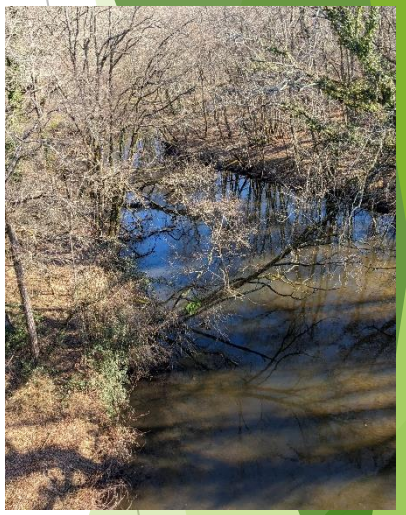

Diagnostic 2023 - 2024

Janvier 2024

LES ENS : UNE POLITIQUE DEPARTEMENTALE

Le Département de la Gironde est compétent pour mener une politique d'acquisition, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du territoire.

Cette politique, financée par la part départementale de la Taxe d'Aménagement, permet de préserver les milieux et habitats naturels ainsi que les paysages d'autant plus dans un contexte d'urbanisation croissante.

Définition d'un Espace naturel sensible :
« Les Espaces Naturels Sensibles de la Gironde représentent un patrimoine d'intérêt collectif reconnu pour ses qualités écologiques, paysagères, ses fonctions effectives d'aménités, qu'il est nécessaire de préserver et de transmettre. Ils accueillent des habitats et des espèces animales ou végétales remarquables et /ou représentatifs du département, ou présentent des fonctionnalités écologiques indispensables à leur maintien. Ce patrimoine naturel est qualifié d'Espace Naturel Sensible à partir du moment où il bénéficie de l'action, y compris financière, du Conseil Départemental de la Gironde et qu'il fait l'objet d'une gestion adaptée ».

OUVERTURE AU PUBLIC

- **C’est une obligation : les terrains acquis par le Département doivent être aménagés pour leur ouverture au public sauf exception justifiée par la fragilité du milieu. Pour chaque ouverture, le Département doit donc veiller à assurer un équilibre entre préservation du milieu naturel et ouverture au public.**

- **C’est un outil de sensibilisation : l’ouverture au public permet de faire découvrir les ENS au public tout en le sensibilisant aux enjeux de protection de l’environnement.**

- **Dans le cadre de sa politique 100% inclusive, le Département souhaite permettre l’accessibilité des ENS à tous les publics dans la mesure du possible (un espace naturel doit avant tout rester un espace naturel ; il faut donc éviter de le sur-aménager)**

Les ENS ne sont pas des sites touristiques mais des espaces à protéger

CARTE DES ENS AMÉNAGÉS POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

Aménagements : parking, panneau d'entrée de site, sentier aménagé, parcours de découverte

LISTE DES 48 ENS*

14
propriétés du Département

Carrière de Jeandillon
Domaine de Blasimon
Domaine d'Hostens Gat Mort
Tour du Lac du Bousquey
Domaine d'Hostens Gat Mort
Les Lagunes du Gât Mort
Forêt de Migelane
Lagune de Contaut
Marais de Talaris
Marais du Gua
Prés salés de Gujan
Réserve Naturelle Géologique
Tour du marais du Logit
Vallée de la Pimpine
Vallée de l'Isle
Vallée du Ciron

19
propriétés locales

Carroy
Domaine de Tanaïs
Ile de Raymond
Lac de la Prade
Le bois des sources du Peugue
Parc Beauval
Parc Castel
Parc de la Burthe
Parc de l'Ermitage
Parc du Cypressat
Parc Palmer
Parc Panoramis
Parc Rozin
Site de Monco
Site de Sanche
Vallée de l'Eau Blanche
Zone humide des Barrails
Zone humide des jardins de la Hure
Zone humide du lac de Laubesc

15
Propriétés associées
(communes, CDC, État)

Camicas
Domaine de Certes et de Graveyron
Dune de l'Amélie
Dune du Pilat
Dune et Pointe de Grave
Dunes du Cap-Ferret
Etang de Cousseau
Etang de Lacanau
Fleury - Delta de l'Eyre
Ile Nouvelle
Les Mattes de Paladon
Prés-salés Est de la Teste de Buch
Réserve Naturelle des Prés salés
Réservoirs de Piraillan
Saint-Brice - le Coulin

*avant diagnostic

OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

La Direction de l'Environnement souhaite définir un Plan d'actions pour l'ouverture, l'animation et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles aménagés pour l'accueil du public.

Pour répondre à ces objectifs, il s'agit de réaliser au préalable un diagnostic :

- Définir la liste des ENS aménagés pour l'accueil du public sur le territoire, y compris les ENS locaux.
- Faire un état des lieux précis de ces ENS (gestion, équipements, accès, maintenance, sécurité, médiation matérielle et humaine...).

Pour réaliser un diagnostic le plus exhaustif possible, une équipe projet pluridisciplinaire a été composée, épaulée par des personnes ressources en lien avec chaque site.

GRILLE D'ANALYSE DU DIAGNOSTIC

- Carte d’identité
- Description
- Documents de référence
- Moyens d’accès au site
- Aménagements pour l’accueil
- Usages autorisés/constatés
- Praticabilité du site
- Médiation humaine
- Valorisation
- Fréquentation

→

- Appréciations générales
- Actions / projets à venir
- Pistes d’optimisation

CALENDRIER

- Présentation du Diagnostic en interne : mars 2024
- Présentation aux gestionnaires : 2nd semestre 2024
- Travail sur le plan d'action : fin 2024 / 2025